

Programme,civil,licence 2

Par **juliette**, le **03/06/2007** à **22:35**

Bonjour

En licence 1 j'ai fait le droit de la famille et de la personne.

En licence 3 je sais que l'on fait le droit des biens.

Par contre j'aimerais bien savoir le programme du droit civil en licence 2, et si possible l'ordre des chapitres que vous avez étudiés.

Merci d'avance.

Par **Yann**, le **03/06/2007** à **22:43**

A Nancy le programme est généralement le droit des contrats et la responsabilité (contractuelle, délictuelle, etc...).

Mais ça dépend des facs.

Par **candix**, le **04/06/2007** à **09:19**

[quote="Yann":d8y80hry]A Nancy le programme est généralement le droit des contrats et la responsabilité (contractuelle, délictuelle, etc...).

Mais ça dépend des facs.[/quote:d8y80hry]

à reims c'est aussi ce programme : contrat + responsabilité

Par **mathou**, le **04/06/2007** à **15:48**

Normalement en deuxième année on voit le droit des obligations (droit des contrats, droit de la responsabilité civile, voire régime général des obligations).

Mais il n'y a pas d'ordre de chapitre précis : les maquettes d'enseignement sont propres à

chaque fac. Ce sont elles qui décident de commencer par le droit des contrats ou la responsabilité civile, ou de mettre le régime général des obligations en fondamentale ou en option...

Regarde sur le site internet de ta faculté s'il y a les maquettes d'enseignements, tu sauras dans quel ordre tu les étudieras.

Par **sabine**, le **04/06/2007** à **16:16**

Chez nous c'est contrats au 1er semestre et régime général des obligations + responsabilité

au 2ème. Autant dire que le 2ème est dense! 

Par **juliette**, le **04/06/2007** à **18:23**

J'ai regardé les maquettes d'enseignement et rien n'est précisé. C'est juste marqué " droit civil " avec le volume horaire.

Et ce que dans ces domaines il y a eu des réformes récentes? (car je comptais lire des cours sur un site mais je me rend compte qu'il date de 2000)

Je vous remercie pour vos réponses.

Par **mathou**, le **04/06/2007** à **18:42**

S'il s'agit de la faculté libre de droit de Lille, effectivement, il n'y a que les intitulés. Tu peux regarder s'il y a des membres de ta fac sur le forum qui ont suivi la L2 ou demander à des gens sur place...

Mais à la base, je te conseillerais plus de ne pas chercher à vouloir [i:dc4woejl]travailler[i:dc4woejl] les cours avant : lire pour voir comment c'est, oui, mais pas chercher à comprendre le cours complet en intégrant les concepts qui sont assez abstraits. Le civil et le stratif de L2 sont chargés et denses, on les comprend en cours. En stratif il y a énormément d'arrêts fondateurs et chaque année des pans entiers changent. En civil, il y a eu des arrêts de principe entre 2003 et maintenant qui ont remodelé pas mal de choses.

Je te dis ça car chaque année je jette un coup d'oeil au programme de l'année d'après pour voir comment c'est, et pour pas avoir l'impression de passer mon temps à travailler, donc je

connais 

Commence simplement par un Que sais-je ? plus général, tu auras les notions importantes sans te perdre. Ce sera plus utile je pense, sinon ça risque de te faire peur alors qu'en cours, ça se fera tout seul.

Par **juliette**, le **04/06/2007** à **20:19**

Merci des conseils

En effet je cherchais à m'avancer un peu , car comme le semestre comence mi-septembre et se termine mi-décembre ca laisse très peu de temps pour assimiler la masse de connaissance.

Sinon je pens eque je vais suivre ton conseil et lire les que sais-je. Les que sais s'intitulent " droit civil " "droit administratif" ou ont un titre plus précis ?

Par **candix**, le **04/06/2007** à **21:29**

celui sur le stratif c'est :

Que Sais-Je ? Le droit administratif
de : Prosper Weil et Dominique Pouyaud
N° 1152

:roll:

on devait le lire au premier semestre, j'ai du en lire ... 10 pages Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **08/06/2007** à **21:50**

[quote="candix":3htwtvix]celui sur le stratif c'est :

Que Sais-Je ? Le droit administratif
de : Prosper Weil et Dominique Pouyaud
N° 1152

:roll:

on devait le lire au premier semestre, j'ai du en lire ... 10 pages Image not found or type unknown [quote:3htwtvix]

:lol:

c'est mieux que rien... ne l'ai pas ouvert pour cause, ne l'ai pas acheté... Image not found or type unknown